



Palestine - BDS, apartheid, échec des négociations : La colonisation se porte bien

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 03 mai 2014

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),
[Histoire, société et culture](#)

Analyses: [PALESTINE](#)

« La thèse d'un danger d'un génocide qui nous menaçait en juin 67 et qu'Israël se battait pour son existence physique était seulement du bluff, créé et développé après la guerre ».

Général Matityaha Pelet, Ha'aretz, 19 mars 1972.

Nous y sommes ! Les négociations de la dernière chance ont abouti à un fiasco et chacun rejette la faute sur l'autre. Pour les Israéliens la faute incombe à l'autorité palestinienne qui a conclu un accord avec le Hamas formation honnie par Israël et ceci à une semaine de la fin des négociations de plusieurs sans u début d'espoir. Ce temps passé ne fut pas perdu pour Israël qui ne s'est pas arrêté de rendre irréversible la restitution des terres de Cis Jordanie en colonisant et construisant à tour de bras.

Dans une dépêche de l'AFP faisant le bilan de ces -non négociations , nous lisons : *« Le président Barack Obama a jugé vendredi nécessaire de faire une « pause » dans les discussions, prenant acte de l'impuissance de l'administration américaine à combler le fossé entre les deux camps sur les questions cruciales: la sécurité, les frontières, la colonisation et Jérusalem. « Un haut responsable israélien a réagi en exigeant de nouveau que M. Abbas renonce à l'accord de réconciliation conclu le 23 avril entre son Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le Hamas, qui ne reconnaît pas Israël. Le négociateur palestinien Saëb Erakat a reproché à M. Netanyahu d'avoir utilisé cet accord comme « prétexte », exhortant la communauté internationale à « montrer à Israël que choisir les colonies et l'apartheid au lieu de la paix a un prix politique, juridique et économique ». M. Erakat a accusé Israël d'utiliser les négociations comme « un écran de fumée derrière lequel il peut continuer ses violations des droits de l'Homme, poursuivre son entreprise de colonisation et rendre une solution à deux Etats de plus en plus impossible ». L'organisation israélienne anti-colonisation La Paix Maintenant a révélé qu'Israël avait approuvé la construction de 13.851 logements dans les colonies de Cisjordanie et Jérusalem-Est durant les neuf mois impartis aux négociations, soit une moyenne de 50 par jour, un rythme « sans précédent. » (AFP)*

L'Occident et Israël avait pensé faire une bonne affaire, en imposant Abbas à Arafat comme premier ministre. Depuis la mort de Arafat, Abbas a accepté toutes les conditions d'Israël en vain. Mieux encore il accepte que Gaza soit une prison à ciel ouvert sans broncher. Lors de sa première mission à Gaza, le nouveau Commissaire général de l'Office de secours et de

travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Pierre Krähenbühl, a souligné « la nécessité de lever le blocus israélien et de mettre fin à la « punition collective illégale » de la population de cette région de la Palestine. « Rien ne peut vous préparer à voir la réalité à Gaza, ni rapports humanitaires, ni articles de presse, ni enquêtes des droits de l'homme. » a expliqué M. Krähenbühl dans un communiqué de presse, en affirmant qu'il s'engage à travailler pour mettre fin au blocus en place depuis 2007. « La première chose que l'on remarque en allant à Gaza est la clôture, qui est un rappel du blocus. Le blocus est une punition collective illégale et je me joins au dirigeants du monde en appelant à sa fin », a indiqué »

Les rares inquiétudes d'Israël : La campagne BDS

On dit qu'Israël s'inquiète en revanche de l'essor que prend le mouvement international de boycott et de désinvestissement qui frappe son économie. « Pour bien des Palestiniens lit-on sur *Médiapart*, ce boycott constitue l'ultime carte, quand toutes les autres options ont échoué. Un accord est intervenu dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 avril lors d'une réunion à Gaza entre une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et des dirigeants du Hamas « *pour former un gouvernement d'union nationale d'ici cinq semaines* », a déclaré un membre de la mission de l'OLP. (...) Sur le dossier israélo-palestinien en revanche, aucun progrès en vue. Dernier épisode de ce tragique feuilleton : *mardi 22 avril, Israël a rejeté les demandes du président palestinien Mahmoud Abbas pour une prolongation des négociations de paix, à une semaine de la fin programmée des pourparlers* « Processus de paix », « gel partiel », « menaces de représailles »... Rien de neuf dans ce vocabulaire. (...) Ce qui a changé en ce début d'année 2014, c'est la nature et la portée de la menace à laquelle Israël doit désormais faire face. Début janvier, alors qu'entrent en vigueur les nouvelles directives de l'Union européenne interdisant toute subvention de l'UE à une entreprise ou association israélienne implantée dans les Territoires palestiniens occupés, plusieurs responsables politiques israéliens le clament haut et fort : le boycott constitue désormais une menace à prendre très au sérieux ». (2)

« À l'initiative de ce mouvement international de boycott des produits israéliens, « BDS » est désormais sous les feux de la rampe. Signé par 170 associations et organisations de Gaza, de Cisjordanie, d'Israël, et des camps de réfugiés, cet appel est lancé un an jour pour jour après l'avis de la Cour internationale de justice (CIJ) demandant la destruction du mur construit par Israël le long de la ligne verte pour séparer la Cisjordanie de son territoire. L'appel BDS affirme ainsi en substance : « Nous avons la légalité internationale avec nous, comme le stipule l'avis de la CIJ. Mais les institutions internationales ne prennent pas leurs responsabilités, nous appelons donc les populations et les mouvements de solidarité à prendre les leurs, et à sanctionner Israël en boycottant ses produits. » (2)

« En Israël, aucun parti politique ne soutient BDS. Les partis de gauche Meretz et Khadash soutiennent cependant le boycott des produits des colonies. (...) En attendant, une loi votée à la Knesset condamne tout Israélien qui soutiendrait le boycott, (...) Assimilé à de l'incitation à la haine raciale et à la discrimination, l'appel au boycott est alors considéré en France comme une infraction pénale, avec des amendes pouvant aller jusqu'à 45 000 euros et un an d'emprisonnement, conformément à l'article 24 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse. À l'origine de la plupart des poursuites contre les militants BDS, la « circulaire Alliot-Marie » (du nom de la ministre de la justice alors en poste) diffusée le 12 février 2010, et par laquelle le ministère demande aux procureurs de la République d'assurer une répression « ferme et cohérente » des actions de boycott, la chancellerie considérant tout appel au

boycott des produits d'un pays comme une « provocation publique à la discrimination envers une nation ». (...)

Quel type d'isolement pourrait, au bout du compte, pousser les Israéliens eux-mêmes à faire pression sur leur gouvernement pour un changement de politique à l'égard des Palestiniens ? (2)

La France contre les défenseurs du droit international ?

Justement cette loi Alliot Marie a été dénoncée par [Rony Brauman \(Médecin, ancien Président de Médecins Sans Frontière\)](#), [François Dubuisson Professeur de droit International à l'université libre de Bruxelles \(Ulb\)](#), [Ghislain Poissonnier Magistrat](#) et [Pierre Osseland Avocat](#). Dans une lettre ouverte, ils écrivent : « Depuis l'adoption de la circulaire, des poursuites pénales ont été engagées contre plus d'une quarantaine de militants de la campagne BDS La situation est d'autant plus choquante que les militants de la campagne alertent le public et l'administration sur une violation du droit français et européen par les autorités israéliennes. En effet, il est de notoriété publique qu'Israël délivre des certificats de manière indifférenciée à des produits fabriqués dans les colonies israéliennes de Cisjordanie ou sur le territoire israélien, tant et si bien que le consommateur n'est pas informé de l'origine des produits qu'il achète ». (3)

« La circulaire Alliot-Marie est profondément choquante pour au moins trois raisons. Tout d'abord, l'appel au boycott fait partie du débat politique républicain. (...) Ensuite, l'appel au boycott n'est pas interdit en droit français, tant qu'il ne tombe pas dans le champ d'application des deux textes du code pénal qui interdisent la discrimination (article 225-1) et l'entrave à l'exercice d'une activité économique (article 225-2). La circulaire Alliot-Marie affirme, sans le démontrer, que l'article 24 alinéa 8 de la loi de 1881 sur la presse permettrait de réprimer les appels lancés par des citoyens au boycott de produits issus d'un Etat dont la politique est contestée. En réalité, cet article est destiné uniquement à réprimer les appels discriminatoires contre des personnes physiques. Or, la circulaire l'interprète de manière extensive, en contradiction avec la règle de l'interprétation stricte des lois pénales. Cette interprétation est d'autant plus malvenue que la campagne BDS condamne toute forme de racisme et d'antisémitisme et n'utilise que des moyens pacifiques pour convaincre les consommateurs. Enfin, le droit européen interdit une telle pénalisation. (...) Une abrogation immédiate de la circulaire Alliot-Marie s'impose. Il est indispensable de lutter contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme ». (3)

La réalité du « miracle » de l'eau basé sur le pillage et le mensonge

Nous apprenons que la propagande d'un Israël qui fait reflourir le désert est un mythe que déconstruit dans la contribution suivante par la journaliste Charlotte Silver . Nous lisons :

« Israël écrit aurait fait fleurir le désert grâce à ces usines de dessalement et système d'irrigation goutte-à-goutte - image iconique sur l'image d'une Palestine aride (...) En décembre 2011, Ben Ehrenreich [a rapporté](#) le coût d'une telle opulence dans le domaine agricole : il a fallu la moitié de l'eau d'Israël tout en augmentant seulement de 3% le PIB du pays. (...) En fait, les Palestiniens n'ont dans leur histoire jamais manqué d'eau. Mais caractériser la Palestine comme une terre désespérément aride, comme [l'a écrit Clemens Messerschmidt](#) en 2011, « attribue des causes naturelles » à la crise de l'eau

que les Palestiniens endurent tous les jours. Gaza, qui subsiste aujourd'hui avec une eau à 95% non-potable, a longtemps rempli la fonction d'oasis pour les voyageurs qui circulaient entre Le Caire et Damas . (...) »(4)

« Charlotte Silver poursuit : « L'armée israélienne régit toutes les ressources d'eau en Cisjordanie et à Gaza depuis 1967 et 1974. Un bref examen de la domination de l'État sioniste sur les ressources en eau montre que Israël détourne le Jourdain vers le lac de Tibériade, comme le font la Jordanie, la Syrie et le Liban vers leurs territoires respectifs, laissant la mer Morte avec un niveau en baisse constante. Bafouant les lois internationales contre le pillage des territoires occupés, Israël contrôle et exploite toutes les ressources aquifères de montagne - dont 80 % se trouvent sous la Cisjordanie - pour l'agriculture et les piscines et prairies verdoyantes des colons. En 2009, les ressources aquifères de montagne fournissaient 40 % des besoins agricoles d'Israël et 50 p% de l'eau potable de sa population. (...) Avec toutes ces ressources en eau, ce n'est vraiment pas miraculeux que les Israéliens puissent confortablement consommer environ cinq fois plus d'eau que les Palestiniens ». (4)

La pompe à finance en action

Qui peut alors, faire entendre raison à Israël au sujet de la quarantaine de résolutions qui ont toutes finis par un veto américain ? Par contre, Les lobbys israélien après avoir traqué des individus , traquent maintenant des Etats qui d'une façon ou d'une autre passent à la caisse. Impuissants ,tétanisés il acceptent de payer pour des actions d'il y a 72 ans . Ainsi on apprend que : « Deux élus new-yorkais ont annoncé à New York leur intention de déposer mardi 29 avril devant le conseil municipal une résolution demandant réparation aux [entreprises](#) ayant profité, selon eux, de la [Shoah](#), parmi lesquelles la SNCF. Leur résolution, qui a reçu le soutien de la représentante de New York Carolyn Maloney, demande à la ville d'interdire les contrats publics avec les entreprises et filiales qui ont profité de l'Holocauste et n'ont pas versé de compensations aux survivants et à leurs familles vivant dans la région de New York ». (5)

« Mark Levine, 44 ans, conseiller municipal démocrate, a également expliqué vouloir obtenir « [justice](#) » pour ces survivants et proches, estimés, selon lui, à environ 50 000 dans la région de New York, « en obtenant, pour partie, des réparations de la part de leurs bourreaux - qu'il s'agisse de gouvernements étrangers ou d'individus - et des entreprises ». Ben Kallos, conseiller municipal démocrate âgé de 33 ans, a cité notamment la SNCF, qui avait transporté plus de 75 000 personnes dans les camps de concentration durant la deuxième guerre mondiale. « J'appelle mes collègues au gouvernement à dire à ces [sociétés](#) que nous n'oublierons jamais, et à arrêter de faire des affaires avec ces corporations jusqu'à ce qu'elles se souviennent », a-t-il déclaré, selon un communiqué où sont également cités IBM, Bayer et Siemens. (...) Paris et Washington ont entamé en février des négociations sur d'éventuelles indemnités des familles des victimes américaines de l'Holocauste transportées par la SNCF entre 1942 et 1944 ». (5)

Ce racket immoral, l'immense majorité des détenus est décédée concerne même les grandes banques et il serait bon de faire un inventaire des compensations et de la marchandisation de la douleur. Plus tragique encore, les argents extorqués ne sont pas remis aux survivants de la shoah et qui souffrent encore dans l'Israël actuel

Les réactions suite à la phrase Israël risque d'être un Etat d'apartheid

Fin avril , il fallait faire un bilan après les neuf mois impartis aux négociations qui ont échoué lamentablement. Dans une dépêche de l'AFP, le secrétaire d'état John Kerry, sans doute excédé par toutes les manœuvres des dirigeants israéliens, a prononcé des mots durs. Nous lisons : « Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a averti qu'Israël courait le risque de devenir un Etat d'apartheid » s'il ne faisait pas la paix rapidement avec les Palestiniens, a rapporté dans la nuit de dimanche à lundi un média américain. D'après ce site *The Daily Beast*, qui dit détenir un enregistrement de ces propos, John Kerry a fait cette remarque lors d'une réunion à huis clos d'un centre de réflexion à Washington. Parrain des négociations de paix qu'il a relancées le 29 juillet 2013 pour neuf mois, John Kerry a par ailleurs réaffirmé que le processus de paix israélo-palestinien n'était pas mort. « A long terme, un état binational unique ne peut pas être l'état juif démocratique qu'Israël mérite ou l'état prospère de plein droit que le peuple palestinien mérite. C'est ce que j'ai dit, et c'est aussi ce que le premier ministre Netanyahu a dit, » a-t-il ajouté ».(6)

Toutes les foudres du ciel se sont abattues sur John Kerry !. A-t-il tort ? Selon le dirigeant de *la Paix Maintenant*, Yariv Oppenheimer, « Les chiffres de la colonisation montrent mieux que tout que le gouvernement Netanyahu n'a pas été sérieux durant ces négociations et a tout fait sur le terrain pour rendre impossible une solution de deux Etats ». Les négociations ont échoué mais la colonisation continue à tour de bras et ceci dans l'attente d'un nouveau Oslo, d'un autre Whye River, un autre Annapolis, bref des mises en scène pour perpétuer en définitif une injustice , celle de reconnaître qu'il y a un peuple qui aspire à vivre coincé entre des dirigeants incompetents et une puissance colonisatrice sûre d'elle, dominatrice qui ne veut rien entendre et qui s'accroche d'une façon compulsive à un mythe : Celui d'un Etat des Juifs au XXIe siècle au lieu et place d'un Etat israélien de tous ses citoyens quelques soient leurs confessions, à côté d'un autre Etat Palestinien lui aussi de tous les citoyens quelques soient leurs confessions. Le chemin est long pour y parvenir. Pendant ce temps la colonisation accélère à marche forcée pour rendre irréversible l'accaparement de ce qui reste des terres des palestiniens qui n'en finissent pas d'accepter ce qui va bientôt devenir un ensemble vide. Ainsi va le Monde.

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

1. Agence média Palestine : Le nouveau chef de l'UNRWA appelle Israël à lever le blocus illégal de Gaza 22 avril 2014

2. « http://www.mediapart.fr/article/offert/9e2b931c42d8edd8bdd94c39bc6a69a1?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=Palestine:_le_nouveau_chef_de_l%E2%80%99UNRWA_appelle_Isra%C3%ABl_%C3%A0_lever_le_blocus_ill%C3%A9gal_de_Gaza

3. R. Brauman :La France contre les défenseurs du droit international liberation.fr/2014-04-17

4. Charlotte Silver
<http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/03/israel-water-miracle-palestine-20143247252981587.html>

5
[.http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/04/29/shoah-deux-elus-new-yorkais-veulent-des-compensations_4408774_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/04/29/shoah-deux-elus-new-yorkais-veulent-des-compensations_4408774_3222.html)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2014

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca